

MAISON DES LYCEENS : REGLES DE BON FONCTIONNEMENT

La maison des lycéens est un espace de convivialité (espace de discussion et de lecture), de détente (on peut y écouter de la musique grâce à l'enceinte *bluetooth* de manière raisonnable pour ne pas déranger les salles de classe voisines et jouer au baby-foot), de travail (une grande table est à la disposition des élèves ainsi qu'un ordinateur connecté) et de créativité (un tableau blanc est à la disposition des élèves pour s'exprimer par le dessin).

Elle est ouverte sur les heures de l'emploi du temps des élèves et elle est strictement réservée aux élèves des classes de seconde, première et terminale qui en sont responsables.

La maison des lycéens fait l'objet des mêmes règles d'hygiène et de sécurité que l'ensemble des bâtiments de l'école : toute personne de l'établissement se doit donc de respecter ces règles. Les sanctions prévues par le règlement intérieur s'appliquent donc totalement à cet espace.

Si des dégradations ou des vols étaient constatés, nous serions contraints de la fermer temporairement ou définitivement.

A Téhéran, le 20 septembre 2022
Le Proviseur
Christophe Personnettaz